

	Inventaire national des déchets radioactifs	Imprimé le : 11/05/15 à : 13:10:35
Déclaration des secteurs Médical, Recherche & Industrie		

1 °) Informations générales :

Etablissement : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX - HÔPITAL HAUT LEVEQUE
Service, spécialité ou unité : MEDECINE NUCLEAIRE - SCINTIGRAPHIE - RADIOTHERAPIE
Statut : En cours **Dernière mise à jour :** 11/05/2015
Coordonnées Lambert 93 :

2 °) Localisation du site :

Localité / Commune : TALENCE **Département :** GIRONDE (33)
Région : AQUITAINE

3 °) Modification du libellé de l'établissement / service / unité :

Souhaitez-vous modifier le libellé de votre établissement et/ou de votre service/spécialité ou unité ? non

Références :

Coordonnées du déclarant :

Nom : MORA Stéphanie
Adresse : Direction Générale 12 rue Dubernat
33400 TALENCE
Téléphone : 05 56 79 53 41
Email : stephanie.mora@chu-bordeaux.fr
N° d'autorisation ASN : M330016 et M330094

4 °) Déchets produits :

Avez-vous des déchets que vous gérez sur place en décroissance ? oui

Indiquer les radionucléides concernés : 18F; 51Cr; 111In; 123I; 131I; 99mTc

Indiquer le volume concerné : 20000 Litres

Avez-vous des déchets destinés à l'Andra ? oui

Type de déchets : Source dentaire radium Activité : 0 KBq Radionucléides : 226Ra Volume approximatif : 1 L

Type de déchets : déchets de labo in vitro Activité : 43 MBq Radionucléides : 3H Volume approximatif : 1080 L
--

5 °) Commentaires :

11/05/2015

Sur le site du GH Saint André, nous avons des déchets d'accélérateurs de particules démontés en attente de décision nationale. Une dmde a été transmise par mail à l'ANDRA

19/05/2013

Pas de commentaires

Réponse Andra : L'objectif visé au niveau de la décroissance n'est pas de faire une liste exhaustive des Rns gérés sur place mais d'indiquer les principaux (6 max).

28/08/2012:

Question postée ci-dessous, sans réponse, mais toujours même question à août 2012. nous stockons en plus du Mo, du Ga67, de l'I125 et du H3.

Comment les enregistrer?

Pourquoi 6 radionucléides maximum?

source n°1 : Volume de déchets déclaré en 2007 (m3) = 0,2 / Source de 226Ra dans un coffret destiné aux soins dentaires

source n°2 : radium 226 de type inhalateur Marie Curie

pour les 2 sources: accord préalable n°20002100-BIS en cours de validation par le CHU

Andra 2012 : les sources ne sont pas considérées comme des déchets donc supprimées de votre déclaration